



MOTO CLUB HAUT-SAÛNOIS

Maison des associations

53 rue Jean Jaurès

70 000 VESOUL

Tél : 03 84 76 72 06

E-Mail : contact@mchs.fr

Site internet : www.motoclubhautsaonois-vesoul.



REGLEMENT PARTICULIER (Epreuve N° 5002)

Championnat de France de Tourisme des clubs De VESOUL du 29 au 30 avril 2023 La balade du CHALOT

PREAMBULE :

Le Championnat de France de Tourisme se pratique sur des voies ouvertes à la circulation publique sans recherche de la plus grande vitesse ou d'une vitesse moyenne imposée.

Seuls les motocycles tels que définis par le code sportif de la FFM et homologués pour circuler sur la voie publique sont admis dans le cadre des activités de Tourisme.

La circulation se fait dans le respect du code de la route.

Les balades sont limitées à 50 personnes

Sauf dispositions contraires dûment spécifiés par les autorités administratives compétentes, les participants ne bénéficient en aucun cas d'une priorité de passage.

Les participants doivent appliquer les dispositions du Code de la route et celles prises par les autorités locales compétentes, respecter les consignes verbales et écrites de l'organisateur et exécuter les injonctions des agents chargés de la circulation.

Les participants ne bénéficient en aucun cas d'une priorité de passage, ils doivent respecter les consignes verbales et écrites de l'organisateur, exécuter les injonctions des agents chargés de la circulation.

La responsabilité personnelle du participant demeure pleine et entière au regard de ces dispositions.

Les organisateurs rejettent toute responsabilité en cas de perte, vol, ou dégradation de biens personnels.

Les organisateurs se réservent le droit d'exclure toutes personnes qui viendraient à troubler le bon fonctionnement de la manifestation, ou présentant un comportement dangereux, et ce, sans qu'il puisse être réclamé d'indemnité.

Le respect de l'environnement s'impose à tous les pratiquants.

Ce règlement s'impose de plein droit à l'organisateur et aux participants

Art 1 – ORGANISATEUR :

Le **MOTO CLUB HAUT-SAÔNOIS** organise à QUINCEY (70 000) un rassemblement du Championnat de France de Tourisme des clubs FFM.

Art 2 - DATE & LIEU :

Ce rassemblement du Championnat de France de Tourisme des clubs FFM organisée par le Moto Club Haut-Saônois et validée par la Commission Nationale de Tourisme se déroulera du samedi 29 avril 2023 à 13h00 au dimanche 30 avril 2023 à 12h00.

Le lieu d'accueil et de résidence pour les deux jours est :

La salle des fêtes située 6 Rue des Acacias, 70000 Quincey
Coordonnées GPS : 47.611 - 6.188

Art 3 - CONCURENTS :

Cette épreuve est ouverte aux pilotes et passagers licenciés FFM, FIM et non licenciés de motocycles tels que définis par le code sportif de la FFM et homologués pour la circulation sur la voie publique. Ils doivent être régulièrement immatriculés et assurés au minimum en responsabilité civile (assurance « au tiers »).

Les conducteurs doivent être titulaires d'un permis de conduire valide correspondant à la catégorie du véhicule utilisé.

La présentation du permis de conduire et de l'attestation d'assurance pourront être exigée lors de la validation de l'engagement sur le lieu de la manifestation

La non-présentation du certificat d'assurance, du certificat d'immatriculation et du permis de conduire autorise l'organisateur à refuser le participant sur le rassemblement, y compris hors classement.

Pour être classé au championnat de France de Tourisme, chaque participant devra présenter une licence FFM TOURISME 2023 (NTO), ainsi que son carnet de pointage.

En s'inscrivant, chaque participant s'engage à respecter le présent règlement et à se soumettre aux injonctions des organisateurs et officiels.

Art 4 – ACCUEIL DES PARTICIPANTS :

L'accueil et le pointage administratif des participants par le club sera ouvert le vendredi 28 avril de 14h00 à 19h30 et le samedi 29 avril de 10h00 à 18h00 à La salle des fêtes située 6 Rue des Acacias, 70000 Quincey

NOTA : Le pointage administratif du participant par le club ne vaut pas pointage fédéral.

Art 5 - CONTROLE FFM:

Le pointage fédéral sera ouvert le samedi 29 avril de 10h00 à 18h00 à La salle des fêtes située 6 Rue des Acacias, 70000 Quincey

Art 6 - DROITS D'ENGAGEMENT :

Les participants s'inscrivent via le formulaire d'inscription mis à disposition par la commission tourisme et spécifique à chaque rassemblement.

Le tarif est de 45 € par personne pour les licenciés FFM, les licenciés étrangers, FIM et de 55 € pour les non licenciés.

Il comprend les prestations suivantes :

- Les visites de la balade prévue
- Le repas du samedi soir avec l'animation
- Le petit déjeuner du dimanche matin
- La possibilité de camper sur place avec douches et sanitaires à partir du vendredi après-midi.
- La balade du dimanche matin
- Un cadeau souvenir

EN OPTION :

- Repas du vendredi soir : 15 €
- Petit déjeuner du samedi matin : 6 €
- Le repas du samedi midi : 15 €
- Repas ou panier repas du dimanche midi : 12 €

Les inscriptions doivent parvenir au siège du Moto Club Haut-Saônois au plus tard le **14 avril 2023** accompagnées du règlement pour être prises en compte.

Passé ce délai, le tarif sera majoré de 10 €

Les clubs s'efforceront de regrouper les inscriptions pour les envoyer en même temps à :

Moto-Club Haut Saônois
Maison des associations
53 rue Jean Jaurès
70000 Vesoul
Président : M. Goux Christian
Tcl : 03.84.76.72.06 / 06.84.69.41.12
Mail : contact@mchs.fr

Les participants qui ne seront pas présents à la manifestation, ne pourront prétendre à un remboursement, sauf cas prévus dans le règlement du championnat de France de tourisme et validé par le jury.

En aucun cas les participants ne pourront mettre en avant les conditions atmosphériques comme un motif d'annulation de leur participation.

Le Moto-Club Haut-Saônois s'engage à rembourser la totalité des inscriptions si l'épreuve devait être annulée par décision préfectorale ou gouvernementale en lien avec la crise sanitaire.

Art 7 – HEBERGEMENTS :

Possibilité de camper sur le site du sabot avec douches et sanitaires à partir du vendredi après-midi (compris dans les droits d'engagement)

Hôtels et camping : (avec navettes prévues).

Camping international du lac 11 min (8,5 km)
Avenue des Rives du Lac,
70000 Vaivre-et-Montoille
Téléphone : 03 84 76 22 86

Formule 1 : 12 min (7 km)
Rue du Dr Gaston Vichard
70000 Vesoul
Téléphone : 08 91 70 54 25

IBIS VESOUL : 12 min (7 km)
Rue du Dr Jean-Georges Girard,
70000 Vesoul
Téléphone : 03 84 76 00 00

Eurotel Le Saint Jacques : 3 mn (4 km)
Route de Luxeuil,
70000 FROTEY LÈS VESOUL
Téléphone : 03 84 75 49 49

Camping gratuit

Terrain de Sabot,
Route de l'aérodrome
70000 Frotey lès Vesoul
Coordonnées GPS : 47°38'10.95"N - 6°12'1.78"E

NOTA : Les navettes ne desservent que les 5 lieux d'hébergement ci-dessus.

Art 8 – DIVERS :

Aucun alcool ne sera servi avant et jusqu'à l'arrivée des balades du samedi et du dimanche. Les organisateurs déclinent toutes responsabilités dans le cas où un participant déciderait malgré les injonctions de l'organisateur de reprendre son véhicule en état d'ébriété.

Art 9 – JURY :

Le jury de la manifestation sera assuré par :

- Le délégué de la commission tourisme
- Le délégué du club organisateur
- Le délégué de la ligue.

La présidence du jury est assurée par le représentant de la Commission Tourisme.

Art 10 – PROCLAMATION DES RESULTATS :

L'affichage des résultats sera réalisé conformément au règlement de tourisme FFM 2023 en vigueur

La remise des récompenses sera réalisée au moins une demi-heure après l'affichage
Les réclamations éventuelles devront être présentées conformément au règlement
FFM de Tourisme 2023.

Un prix sera remis aux 3 premiers de chacune des catégories suivantes :

Titres individuels

- Pilotes de tourisme national masculins
- Pilotes de tourisme national féminines
- Pilotes de tourisme national de moins de 30 ans
- Pilotes de moto électrique
- Passagers de tourisme national
- Equipes de Club

Titres collectifs :

- Club de tourisme national
- Equipe de club de tourisme national
- Ligue de tourisme national
- Clubs internationaux

Art 11 - DROIT A L'IMAGE :

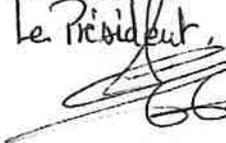
Les participants acceptent d'être photographiés ou filmés et d'avoir leurs voix enregistrées dans le cadre de l'épreuve. Ils acceptent à titre gratuit l'exploitation de leur image et celle de leur véhicule et ce sans limite de durée.

Art 12 – RESPONSABILITE :

La participation à ce rassemblement étant acceptée comme telle par les participants volontaires, ceux-ci restent maîtres de leurs actes et s'engagent à ne pas rechercher la responsabilité des organisateurs, en cas d'incident ou d'accident dont ils seraient eux-mêmes responsables.

En s'inscrivant, chaque participant s'engage à respecter le présent règlement, et à se conformer aux directives des organisateurs et officiels de l'épreuve.

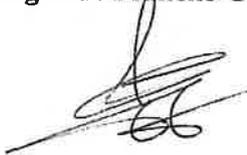
Visa Moto-Club Haut Saônois

Le Président,


MOTO CLUB HAUT-SAÔNOIS

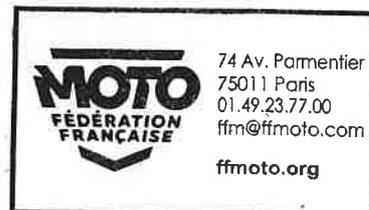
53 rue Jean Jaurès
B.P 30013
70001 VESOUL CEDEX

Visa Ligue de Franche-Comté



Ligue Motocycliste
Bourgogne / Franche-Comté
Christian GOUX
Président

Visa FFM



PROGRAMME

Vendredi 28 avril

- 14h00 à 19h30 : Accueil des participants
- 20h00 : Repas franc-comtois (option *).

Samedi 29 avril

- 8h00 – 9h30 : Petit déjeuner (option *)
- 10h00 : Début de l'accueil et du pointage FFM des concurrents.
- 12h0 à 13h45 : Repas du samedi midi (option *)
- 13h45 : Départ du 1^{er} groupe de la balade
- 14h00 : Départ du 2^e groupe de la balade
- 17h30 : retour de la balade
- 18h00 : Clôture du pointage FFM des concurrents
- 18h30 – 20h00 : Navettes sur les lieux d'hébergement
- 19h30 : Apéritif offert par le club
- 20h00 : Repas & animation
- (Dimanche) 2h00 : Fin de la soirée et dernière navette

NOTA : la balade et la visite pourra être modifiées selon les restrictions liés aux mesures sanitaire

Dimanche 30 avril

- 8h – 10h00 : Petit déjeuner.
- 10h : Départ de la balade
- 12h00 : Repas ou panier repas (Option *)

Nota : les paniers repas seront disponibles à partir de 9h00

*** Options et prix (voir bulletin d'inscription) :**

- Repas du vendredi soir : 15 €
- Petit déjeuner samedi : 6 €
- Repas du samedi midi : 15 €
- Repas du dimanche midi ou panier repas : 12€

